MUNICIPALITÉ
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

BILAN DES RÉALISATIONS 2021 ET PROJETS 2022

MOT DU MAIRE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons la première édition du document informatif intitulé *Bilan des réalisations 2021 et projets 2022*. Cette nouvelle publication a pour objectifs de résumer les principales réalisations des 12 derniers mois et les projets d'envergure que nous comptons concrétiser en 2022.

Identité culturelle de Saint-Louis-de-Gonzague

La Municipalité s'est dotée en 2021 d'une identité culturelle. Dans la foulée du développement résidentiel que connaît la Municipalité depuis quelques années, il était primordial pour les membres du Conseil de ne pas perdre de vue l'essence même de Saint-Louis-de-Gonzague, ses valeurs, son patrimoine, sa culture, sa communauté, etc. Saint-Louis-de-Gonzague possède une identité forte axée sur la qualité de son milieu de vie équilibré et harmonieux, la tranquillité du monde rural, la qualité de ses services et son dynamisme communautaire. **Cette identité traduite par les valeurs de communauté, de dynamisme, de fierté et d'équilibre demeure notre ligne directrice et règne au cœur de toutes les actions et décisions municipales.**

Comme chaque année, les membres du conseil et le personnel municipal se font un devoir d'être à la hauteur des attentes et des besoins de la communauté, et vous serez à même de constater l'ampleur des travaux réalisés et à venir, pour le bénéfice de la population gonzaguoise.

Bonne lecture !

Yves Daoust
Maire

Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière

COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

Ce service assume la gestion intégrée de la diffusion de l'information auprès des publics internes et externes en développant des outils communicationnels. Plus précisément, le personnel voit à la rédaction et à la diffusion des publications officielles de la Municipalité, est responsable de toute action de relations publiques (médias, conférences de presse, etc.), voit à l'accueil des visiteurs (autant en personne qu'au téléphone ou par courriel) et s'occupe de la gestion de tous les outils de communication (bulletin municipal, site Web, médias sociaux, panneau électronique, affiches, etc.).

Enfin, ce service joue un rôle-conseil auprès des autres services municipaux en définissant leurs besoins et en orientant leurs démarches en matière de communication, de marketing et de nouveaux médias.

Réalisations

- Affiches et communications écrites en lien avec la pandémie et s'adaptant aux mesures sanitaires émises par le gouvernement
- 300 publications sur les médias sociaux suivies par près de 2 000 abonnés
- 10 communiqués de presse
- 85 demandes diverses (requêtes)
- 128 guides du citoyen transmis aux nouveaux arrivants
- 1 simulation SAM (système automatisé de messagerie) auprès de la population

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Ce service est responsable de l'offre des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. De plus, sa mission est d'offrir à la population un milieu de vie où il fait bon vivre, tout en s'épanouissant dans un milieu de vie dynamique, diversifié et accessible à tous !

Le service planifie et propose une offre de services de qualité en lien avec les domaines du loisir, du sport, des arts et de la culture, du plein air, de la vie communautaire et de la mise en valeur du patrimoine, le tout dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens. La gestion de la bibliothèque municipale relève également de ce service. De plus, le service collabore avec les organismes du territoire et de nombreux partenaires, fournisseurs et bénévoles concernant plusieurs activités et événements (Festival d'hiver, Chasse aux cocos de Pâques, Fête d'automne, Fête familiale, Marché de Noël, heures du conte, etc.).

Il est important de souligner l'implication soutenue des bénévoles. Ces personnes, actives et dévouées pour leur communauté, sont au cœur de la concrétisation des activités et événements organisés sur notre territoire. Saint-Louis-de-Gonzague est fière et reconnaissante du dynamisme et du dévouement de ses nombreux bénévoles. MERCI !

Réalisations

- 12 activités et événements de loisirs organisés malgré la pandémie
- Calendrier « Un été à St-Louis » proposant une trentaine d'activités au cours du mois de juillet
- 20 activités « autonomes et ludiques » dans les divers parcs et espaces publics (événement Bo et Cho)
- Spectacle déambulatoire avec l'artiste Guylaine Tanguay présenté dans les rues de la Municipalité (Fête familiale)
- 32 demandes d'aide financière pour activités sportives ou récréatives (54 enfants)
- 200 inscriptions cumulatives au camp de jour
- 85 inscriptions au soccer
- 4 300 prêts de documents à la bibliothèque grâce au dévouement des 18 bénévoles
- Mise sur pied d'un comité de travail pour la mise à jour de la Politique familiale et des aînés
- Adoption d'un Plan directeur des parcs et espaces verts (planification de l'aménagement de trois parcs en 2021)
- Adoption d'une Identité culturelle
- Entente de partenariat avec la MRC de Beauharnois-Salaberry (MRC) pour accès à un tronçon de piste cyclable en période hivernale
- Représentation au Conseil de la culture de la MRC
- Réalisation et inauguration d'une murale sous le pont Saint-Louis (partenariat avec la MRC)

ADMINISTRATION ET GREFFE

Le service de l'administration assure la saine gestion de l'ensemble des activités financières de la Municipalité, selon les orientations du conseil municipal et dans le respect des règles et normes applicables en la matière. Il met à jour le rôle d'évaluation foncière selon les données fournies par l'évaluateur externe, prépare le rôle de perception des taxes, perçoit les sommes payables (taxes, amendes et autres), effectue les paiements aux fournisseurs, la planification et le suivi budgétaire, prépare les rapports budgétaires et financiers et assure la comptabilité des transactions financières de tous les services. Le Service voit également à l'embauche du personnel, la formation, la gestion des relations de travail, l'administration des avantages sociaux et des conditions de travail, ainsi que la santé et sécurité.

Le service du greffe voit quant à lui à l'organisation des séances du conseil municipal, rédige les appels d'offres et la réglementation, est responsale des demandes d'accès à l'information, gère les documents et archives de la Municipalité ainsi que le traitement et la signature des ententes et des baux.

Réalisations

Administration

- 595 chèques émis
- Interaction avec 243 fournisseurs
- 240 contrats de vente de maisons analysés ou traités
- 12 locations de salles
- Suivi financier d'une trentaine de projets d'investisement
- Traitement de 1 022 fiches pour la taxation annuelle
- Embauche d'une adjointe administrative

Greffe

- 280 résolutions du conseil
- 17 séances ordinaires et extraordinaires
- 2 rencontres de travail
- 5 demandes d'accès à l'information
- 40 avis publics
- 6 appels d'offres public
- 12 règlements administratifs ou d'urbanisme, nouveaux ou modifiés
- Traitement de plusieurs ententes et baux

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ce service a pour mandat de planifier, gérer et contrôler le développement du territoire, autant au niveau résidentiel que commercial. À cette fin, il élabore des règles d'aménagement qui encadrent l'évolution de chaque secteur, qu'il soit urbain ou rural. Il voit à la gestion de l'évolution des secteurs déjà développés, à l'organisation des nouveaux et au réaménagement de certains autres. Pour ce faire, il s'appuie sur la législation existante, mais en ayant aussi des préoccupations économiques et environnementales.

Pour accomplir ce mandat, le service de l'urbanisme s'appuie sur le plan d'urbanisme qui détermine les orientations d'aménagement et les affectations du sol qui sont favorisées, ainsi que les objectifs à atteindre au cours des prochaines années selon les principes retenus par le conseil municipal, en tenant compte des attentes de la population et des différents acteurs économiques.

Afin d'assurer le respect de ce programme de développement, ce service assume l'élaboration de tous les règlements d'urbanisme qui permettront d'atteindre sa concrétisation.

Réalisations

De nombreux accomplissements ont été réalisés cette année, principalement en raison de la poursuite du développement résidentiel Quartier du Canal. Citons les principaux :

- 484 demandes de permis reçues, analysées et traitées
- 85 permis émis pour de nouvelles constructions (144 logements)
- Implantation d'un nouveau CPE
- Implantation d'une nouvelle garderie privée
- 7 installations septiques mises aux normes
- Participation à la Table de travail pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Saint-Louis
- Cartographie des milieux humides
- Rencontres avec le ministère des Transports portant sur les problématiques soulevées sur la rue Principale (configuration, traverse scolaire)
- Rencontres avec les citoyens dans le cadre du retrait du massif sur la rue Sainte-Marie
- Participation au Comité régional de gestion des matières résiduelles

TRAVAUX PUBLICS

Le service des travaux publics assure la planification, la construction, l'amélioration et l'entretien des infrastructures municipales de Saint-Louis-de-Gonzague. Pour ce faire, le personnel de ce service voit à l'entretien des installations municipales (bâtiments, parcs, aménagements paysagers, etc.), à l'entretien des rues et des espaces verts, à l'entretien de la signalisation routière, à la gestion de la collecte des matières résiduelles, aux travaux du réseau d'égouts et de la station de pompage, à l'entretien et l'installation d'éclairage, des trottoirs et des bâtiments municipaux.

Réalisations

- 1 collecte de sapins
- 179 bacs livrés (matières organiques, résiduelles et recyclables)
- Fauchage d'une trentaine de km de gazon
- 16 requêtes pour lumières de rue
- Ajout d'un afficheur de vitesse
- Colmatage de nids-de-poule
- Scellage de fissures (asphalte) et lignage de rues
- Création d'une voie d'accès au Quartier du Canal
- Réalisation d'un sentier de glace au Parc du Bosquet
- Vidange des boues (45 tonnes métriques)
- 24 tests d'échantillonnage à la station de pompage
- Finalisation des travaux de la cuisine dans la salle de l'église
- Embauche d'un contremaître
- Embauche de 2 journaliers (étudiants)

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

Le service de sécurité incendie de Saint-Louis-de-Gonzague lutte contre les incendies sur son territoire, en plus de faire partie de l'entraide incendie des MRC de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent. Les pompiers sont aussi sollicités en situation de mesures d'urgence, comme lors de graves accidents, de sauvetage, de déversement de matières dangereuses, etc.

Réalisations

- 51 interventions en lien avec les incendies (sur notre territoire et en entraide)
- 150 résidences invitées à faire son autoévaluation en lien avec le programme de vérification d'avertisseur de fumée
- 30 visites de risques plus élevés en prévention incendie
- 1 simulation pour situation de mesures d'urgence
- 6 embauches (total de 25 pompiers)
- Révision du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- Rapport annuel d'activités 2021
- Restructuration du service
- Ajout d'un point d'eau sur le territoire

PROJETS 2022

PROJETS 2022

La Municipalité a publié en janvier son budget pour l'année en cours ainsi que son programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024. Ce programme dresse les divers projets dont la réalisation est prévue à court terme. Il établit également les sources de financement envisagées pour les mener à terme.

L'objectif ultime du Conseil municipal demeure le maintien du taux de taxes de ses contribuables. Toujours à l'écoute de façon à répondre adéquatement aux besoins évoqués par ses citoyens, les membres du Conseil ont ciblé des projets qui se veulent à la fois nécessaires et prioritaires en lien avec le développement résidentiel et économique que connaît actuellement la Municipalité. Soulignons par ailleurs que la population gonzaguoise a connu une hausse significative de plus de 16 % cette année, affichant un nombre total de 2 013 résidents (selon le décret du gouvernement du Québec publié le 27 décembre 2021).

Les développements résidentiels Quartier Sainte-Marie et Quartier du Canal ont attiré plusieurs nouvelles familles sur le territoire et nous en sommes très heureux. D'importants revenus proviennent de ces développements domiciliaires et serviront de levier financier dans la concrétisation des projets 2022, 2023 et 2024. Grâce à une bonne planification financière, la Municipalité dispose d'un fonds réservé de l'ordre de 3 millions $ pour mener à bien ses projets.

Pour l'année 2022, le coût de réalisation des divers projets s'élève à 8 867 000 $. L'administration municipale est toujours à l'affût des diverses aides financières offertes par les gouvernements et ministères. Il va sans dire que la concrétisation de certains projets prévus en 2022 ou dans les années à venir est tributaire de l'aide financière dont bénéficiera la Municipalité.

Voici donc les projets prévus en cours d'année 2022 :

Terrains et bâtiments

En vue de préserver l'état de ses bâtiments municipaux, la Municipalité a octroyé un contrat en 2021 à une entreprise spécialisée afin d'établir un plan d'entretien qui planifie les correctifs nécessaires à apporter à court et moyen terme afin d'assurer leur préservation.

Des travaux de rénovation du chalet sportif situé au Parc-école Omer-Séguin seront effectués, qui consistent en la réfection du revêtement extérieur, le remplacement de l'enseigne existante et l'implantation d'un aménagement paysager.

Sont également prévus des travaux reliés à l'imperméabilisation du bâtiment abritant le centre municipal, à l'entretien des boiseries et au remplacement de l'escalier de secours afin de le rendre conforme.

Hygiène du milieu

Avec l'arrivée des projets de développement résidentiel quartiers Sainte-Marie et du Canal, la Municipalité a dû procéder à la mise aux normes ainsi qu'à l'augmentation de capacité de traitement des eaux usées de ses étangs aérés. L'administration travaille depuis déjà plusieurs années à la planification de ces travaux, qui sont en partie réalisés.

L'âge des pièces d'équipement de la station augmente le risque de défaillance. Ces infrastructures vieillissantes n'ont par ailleurs pas la capacité de traiter les eaux usées qui proviendront des nouvelles constructions qui se grefferont au réseau. La Municipalité procédera ainsi en 2022 au remplacement de l'émissaire (conduite de dérivation vers le canal) et de la conduite de refoulement.

Parallèlement à ces travaux, un groupe électrogène (génératrice) sera ajouté à la station de pompage Sainte-Marie. Cette génératrice sera installée pour assurer le fonctionnement de la station pendant les pannes de courant.

Parcs / Terrains de jeux

Basé sur son Plan directeur des parcs et espaces verts, plusieurs parcs et espaces verts verront le jour dans un avenir rapproché. Les travaux d'aménagement du Parc de Rocqueville débuteront ce printemps, aux abords du Quartier Sainte-Marie.

Quant au Parc du Canal, les travaux de conception des plans et devis sont presque terminés. La Municipalité lancera prochainement un appel d'offres public en vue de l'octroi d'un contrat pour procéder aux travaux d'aménagement du Parc. Ce parc sera situé à l'entrée du Quartier du Canal (près de la rue du Pont).

Enfin, un troisième parc est présentement en planification. Il s'agit du Parc de la Rivière-Saint-Louis, qui sera implanté au cœur de la Municipalité. La conception des plans et devis s'effectuera en 2022 et son implantation s'échelonnera sur deux ans en raison de son étendue et des travaux majeurs à réaliser (entre autres des travaux de démolition).

La Municipalité doit également procéder à l'installation de clôtures afin de délimiter deux de ses parcs : le Parc-école Omer-Séguin et le Parc du Paysan (situé entre les rues des Plaisanciers et des Pêcheurs).

Un budget est également alloué aux fins de l'élaboration d'une demande d'autorisation auprès des autorités environnementales et d'une étude de conceptualisation du pont-passerelle traversant la rivière Saint-Louis.

Infrastructures

En ce qui a trait aux travaux d'infrastructures, soulignons notamment le pavage des rues du Quartier Sainte-Marie et Quartier du Canal, la construction d'une voie d'accès au Quartier du Canal (rue du Pont), la reconfiguration de la courbe sur la rue Sainte-Marie et le pavage de portion de quelques rues (Saint-Joseph, Sainte-Anne, Poirier, montées McCormick et des Cèdres, et les rangs du Cinq et Rivière-Nord).

Un point d'eau (puits) sera également aménagé tout près de la station de pompage. Cette infrastructure permettra au service de sécurité incendie de s'alimenter en eau plus rapidement.

Dans le cadre de la poursuite du projet de développement résidentiel Quartier du Canal, la Municipalité achètera et installera plusieurs autres lampadaires de rue.

Enfin, une borne électrique de 240V pour recharge de véhicules électriques sera installée dans le stationnement du centre municipal (hôtel de ville), du côté de la rue Saint-Thomas. La borne pourra simultanément accueillir deux véhicules.

Sécurité incendie

La Municipalité procédera à l'acquisition d'un véhicule de type « autopompe » ainsi que d'appareils respiratoires pour son service de sécurité incendie. L'autopompe actuelle est le véhicule le plus âgé de la flotte de camions et doit être remplacée pour une question de sécurité et de conformité.

MUNICIPALITÉ
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Mars 2022

100%

Coordination et rédaction : Manon Darche – Adjointe à la direction
Graphisme et impression : Les Publications Municipales Inc.
Photos : Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, Dominic Lafleur, Jeannine Haineault